



Vallées du Haut-Anjou

LES ACTUS DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



www.valleesduhautanjou.fr

N°4 FÉVRIER 2020



GRAND ANGLE

**Un territoire tourné
vers l'avenir**

> page 6

**La fibre optique
en déploiement
sur le territoire**

> page 5

**La restauration
des mares bocagères**

> page 8

**Rendez-vous avec...
Alain Foucher**

> page 9

SOMMAIRE

VALLÉES DU HAUT-ANJOU | N°4

ACTUALITÉS



> PAGE 4

GRAND ANGLE



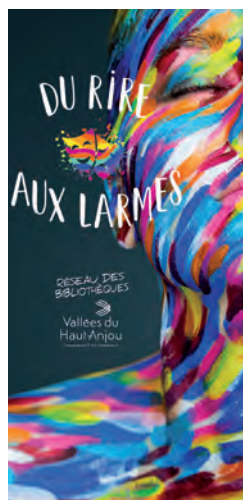
> PAGE 6

VIE DES COMMUNES



> PAGE 8

SORTIR



> PAGE 10

RETOUR SUR...



> PAGE 12

INFOS PRATIQUES

SIÈGE SOCIAL |

Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers

Tel. **02 41 95 31 74**

contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr

Facebook @valleesduhautanjou
Instagram «valleesduhautanjou»

OUVERTURE

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

PÔLES TERRITORIAUX |

BÉCON-LES-GRANITS

10, rue de Cholet

CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE

(LES HAUTS-D'ANJOU)

2, rue des Fontaines

Édité par la Communauté de communes
des Vallées du Haut-Anjou

Directeur de la publication :
Etienne Glénot, Président

Rédactrice en chef :
Marie-Françoise Bellier-Pottier,
Vice-présidente déléguée à la communication

Comité de rédaction :
Commission communication
et service communication

Conception et mise en page :
A4 éditions

Impression :
Loire Impression (labellisée Imprim'Vert,
certifiée PEFC et marque EnVol)

Distribution : Mediapost
Dépôt dans les lieux publics : AIDES

Tirage :
17 000 exemplaires imprimés sur papier
100% recyclé avec encres végétales

Dépôt légal : ISSN 2650-1856
Tous droits réservés

Le bulletin des Vallées du Haut-Anjou est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (3 numéros par an tous les 4 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@valleesduhautanjou.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES STRUCTURÉE AU SERVICE DE SES HABITANTS

Depuis la création de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou en 2017, nous avons mis à profit ces trois années pour mieux nous connaître bien sûr, mais surtout nous avons mis en place le socle de notre nouvelle manière de travailler au service de tous et nous sommes désormais à la veille de valider notre projet de territoire.

Cela fait un an que nous sommes certifiés et agissons selon les principes de la Responsabilité sociétale des organisations (RSO). Cette manière de faire, à la pointe de la prise en compte des besoins des habitants, des expressions des élus et de l'avenir environnemental de notre lieu de vie, est exigeante mais permet de mieux équilibrer nos actions de terrain et celles plus structurelles sur les centralités.

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir ce qui est fait concrètement pour vous aider à faire votre part en termes de production d'énergie renouvelable, ou la vigilance dont vous devez faire preuve si vous êtes concernés par la propriété de haies le long des routes qui serviront au déploiement de la fibre dans chacune de nos maisons. Vous y trouverez également des exemples d'actions réalisées sur les communes par nos services.

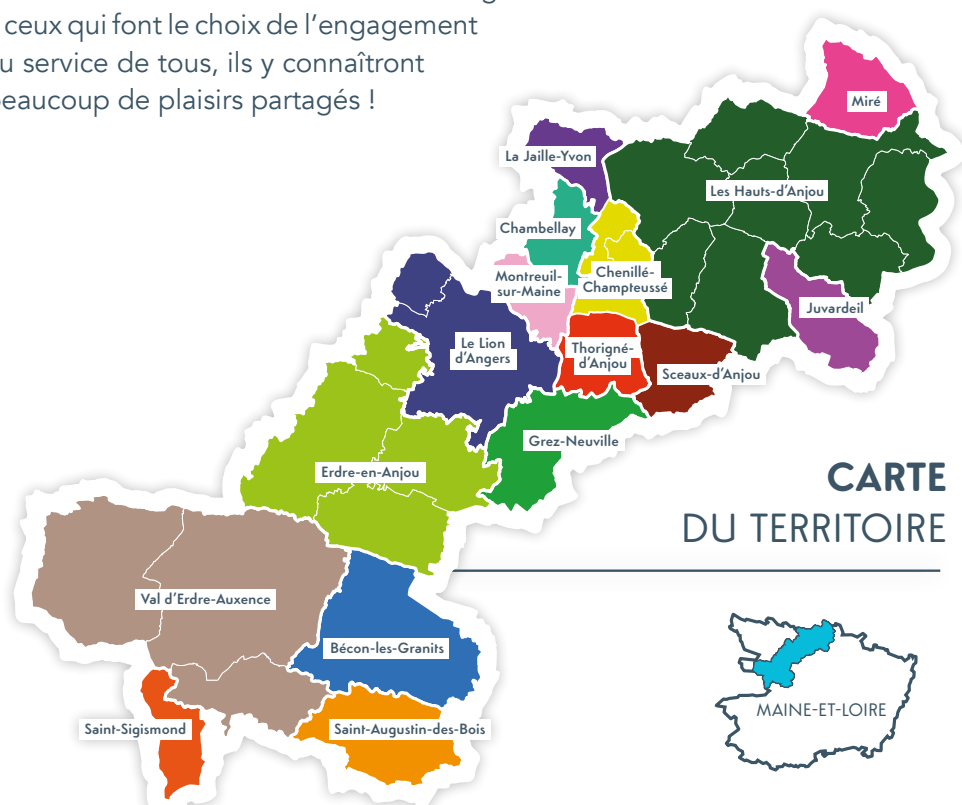
Le projet de territoire, qui est le sujet du dossier central, est en voie de finalisation. Il était important que nous puissions définir ensemble nos objectifs de la manière dont nous souhaitons vivre en seconde couronne angevine. Je remercie les contributeurs et félicite l'équipe dynamique et impliquée qui a porté d'arrache-pied ce sujet stratégique pour les 20 prochaines années !

Un grand merci à tous ceux qui œuvrent, souvent dans l'ombre, pour que nos collectivités fonctionnent. Mes encouragements à ceux qui font le choix de l'engagement au service de tous, ils y connaîtront beaucoup de plaisirs partagés !



Etienne GLÉMOT

*Président
de la Communauté
de communes
des Vallées du Haut-Anjou*



**CARTE
DU TERRITOIRE**

Retrouvez les Vallées du Haut-Anjou sur les réseaux sociaux

Pour suivre l'actualité et les informations pratiques de votre intercommunalité, rendez-vous sur la page Facebook @valleesduhautanjou et le compte Instagram valleesduhautanjou, que vous ayez un compte ou non. N'hésitez pas à liker et à partager !



I LABELLISATION

RSO* LUCIE 26000, un an d'actions !

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), 1^{re} collectivité à avoir obtenu le label LUCIE 26000, est l'un des territoires pilotes des démarches RSO territoriales en France. Il témoigne de la volonté des élus d'engager une transition durable des politiques publiques et de promouvoir une gouvernance responsable pour répondre aux défis économiques, écologiques et démographiques du territoire. Il traduit le choix de la CCVHA de co-construire un territoire responsable et démontre que les collectivités peuvent s'inscrire dans une démarche de progrès, d'excellence et d'amélioration continue afin d'offrir des services publics de qualité à des coûts optimisés. Quelques exemples d'actions : concertation citoyenne pour l'élaboration du projet de territoire ; réalisation d'un audit des risques psycho-sociaux ; réduction du délai moyen de paiement des factures...

* Responsabilité Sociétale des Organisations



Convention nationale 2019 Label LUCIE à Angers : notre présence en tant que partenaire sur cet événement national fut l'occasion de présenter nos initiatives locales innovantes, reflet de notre engagement.

En chiffres

49

nombre d'engagements pris par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

7

nombre d'axes définissant les engagements pris.

I ENVIRONNEMENT

Des aides financières pour le photovoltaïque

De nombreuses aides existent pour vos projets solaires : vente de l'électricité produite, prime à l'investissement, certificat d'économie d'énergie, crédit d'impôt transition énergétique, TVA réduite, éco-prêt à taux zéro et subvention de l'ANAH. Rapprochez-vous des services de conseil mis à votre disposition (cf. ci-dessous). Un exemple de projet : M. X a installé sur sa toiture 17m² de panneaux photovoltaïques (3kWc) en 2019. Son installation lui a coûté au total 7 500 € TTC. Il a bénéficié d'une prime à l'investissement de 1 170 €. Son reste à charge de 6 330 € est amorti sur 16 ans grâce à l'économie qu'il fait sur sa facture d'électricité en autoconsommation (230 € /an) et à la revente du surplus d'énergie produite (170 € /an). Au bout de 30 ans (durée de vie moyenne des panneaux), M. X aura donc épargné 6 500 €, soit l'équivalent d'un taux d'intérêt annuel de 2,3 % (source SIÉML).

Pour en savoir plus :

- maine-et-loire.insunwetrust.solar
- info-energie-paysdelaloire.fr
- cowatt.fr

I AGRICULTURE

Coup de pouce pour l'élevage et la biodiversité

La Communauté de communes, accompagnée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et le Centre permanent d'initiative à l'environnement (CPIE) Loire Anjou, a engagé un projet pour lutter contre la déprise agricole dans les vallées de la Romme et de l'Auxence, composées de coteaux abrupts. Les éleveurs intéressés ont été aidés pour réintégrer dans le fonctionnement de leurs exploitations des parcelles délaissées (accompagnement technique et financier à la pose de clôtures, au débroussaillage et à la mise en place de plans de pâturage adaptés). Six éleveurs se sont positionnés pour une surface totale d'exploitation de 520 ha. Ces travaux (84 000 € TTC) ont été financés à 60% par la Région Pays de la Loire et à 20% par le Conseil départemental de Maine-et-Loire, dans le cadre d'un programme plus global pour l'environnement sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou (Contrat nature).

I NUMÉRIQUE

La fibre optique arrive à grands pas !

Déployée dans les communes du territoire par le syndicat Anjou numérique et Anjou Fibre - TDF, la fibre optique devra en amont être accompagnée d'une campagne d'égavage respectueux par les propriétaires.

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens (la réutilisation au maximum de l'existant facilite le déploiement tout en limitant la gêne occasionnée et les coûts des travaux) nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles empêchent l'installation par le technicien, peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou de chute de branches, une interruption de service.

I Élaguer pour permettre le déploiement rapide de la « Fibre jusqu'à la maison » et assurer son bon fonctionnement.

Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux. Si les plantations sont sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation, alors conformément à l'article 85 de la Loi du 7 octobre 2016, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou de leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe et l'égavage.

L'égavage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise agréée de son choix. Cependant, aucun travail d'égavage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable de l'exploitant du réseau. Une habilitation est nécessaire pour travailler dans un environnement électrique. Par ailleurs, dans la majorité des cas, l'entreprise Enedis est en charge de l'égavage, il est donc nécessaire de se rapprocher de cette dernière. De plus, il est formellement interdit de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques. A défaut d'égavage par les propriétaires, le déploiement de la fibre sur la commune pourra être repoussé.

Pour plus d'informations sur le déploiement de la fibre optique et les bons principes à suivre : anjou-numerique.fr



Entretien réglementaire



Situation empêchant tout déploiement

I JEUNESSE

Trouver son job d'été

Le Point information jeunesse (PIJ) des Vallées du Haut-Anjou se mobilise chaque année pour aider les jeunes à décrocher un job d'été.

Au programme :

des ateliers, de l'information pratique, des idées de jobs de dernière minute... organisés dans les structures d'accueil des services jeunesse.

Les dates à retenir :

- Le Louroux-Beconnais (Val d'Erdre d'Auxence)
Vendredi 21 février de 14h à 17h
- Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts-d'Anjou)
Lundi 24 février de 14h à 17h
- Vern-d'Anjou (Erdre-en-Anjou)
Mardi 25 février de 14h à 17h
- La Pouëze (Erdre-en-Anjou)
Mercredi 26 février de 14h à 17h
- Le Lion d'Angers
Jeudi 27 février de 14h à 17h

EN BREF

HABITAT, DES AIDES POUR VOS TRAVAUX

Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permettent aux propriétaires occupants et bailleurs d'accéder, sous conditions de ressources ou de niveau de loyer et selon la nature des travaux envisagés, à des aides financières pour la réhabilitation de leur habitat. Plus d'informations : 07 78 10 60 08 / opah. valleesduhautanjou@soliha.fr

VIE COMMUNAUTAIRE

Le projet de territoire, une démarche prospective au service du territoire

Par différentes initiatives innovantes, la Communauté de communes bâtit des solutions durables et efficaces à l'échelle de son territoire. Schéma de mutualisation, Plan climat air énergie territorial (PCAET), projet de territoire responsable, labellisation LUCIE... autant d'initiatives locales qui permettent de questionner et d'alimenter les politiques et programmes existants et futurs sous l'angle RSO et d'identifier de nouvelles actions durables et responsables.



Le projet de territoire nécessite la construction d'une vision commune et d'une culture du faire-ensemble pour aboutir à des actions concrètes et partagées, travaillées notamment au moyen des fabriques territoriales.

I Une démarche pilotée et concertée

Fruit d'une longue démarche de consultation, ce projet de territoire a été construit avec de nombreux habitants et acteurs du territoire et ponctué de temps partagés : le comité de pilotage (instance de pilotage stratégique du projet ; les élus qui le composent débattent, orientent et valident les différentes étapes d'élaboration du projet de territoire), les entretiens (près de 30 entretiens ont été réalisés en phase de diagnostic auprès des élus, acteurs et

partenaires du territoire), les fabriques territoriales (espaces de dialogue ouverts à toutes les forces vives, les acteurs qui y prennent part proposent et développent des actions à inscrire au projet de territoire), le séminaire (les élus municipaux des communes du territoire ont participé à un séminaire autour de la question « Quelle stratégie pour l'avenir de nos communes au sein des Vallées du Haut-Anjou ? ») et les rencontres habitants (pour recueillir leurs perceptions du territoire, leurs attentes et partager avec eux des réflexions sur l'avenir).

I Et concrètement ?

L'élaboration du plan d'actions est en cours. Il s'agit de décliner les 4 axes stratégiques retenus en actions opérationnelles : habiter et accueillir durablement de nouveaux habitants sur tout le territoire ; faire vivre et partager les ressources d'une identité rurale porteuse de dynamiques économique et humaine ; encourager et tirer parti du rayonnement, sur tout le territoire, des dynamiques urbaines attractives ; renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire. Voici quelques exemples, non exhaustifs, d'actions en cours ou à l'étude : revitaliser des cœurs de bourgs, poursuivre l'amélioration et le déploiement de l'offre de services à la population autour des structures France services (anciennement Maisons des services aux publics) sur l'ensemble des bassins de vie du territoire, engager une étude visant à préciser les enjeux et les leviers pour améliorer les mobilités sur le territoire, accompagner le monde associatif dans ses projets, favoriser la participation de la société civile à la mise en œuvre des services à la population...

En chiffres

LES ÉTAPES DU PROJET DE TERRITOIRE :

2017

Création de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (issue de la fusion des Communautés de communes du Haut-Anjou, de Ouest-Anjou et de la Région du Lion d'Angers)

2018

Lancement de l'élaboration du projet de territoire des Vallées du Haut-Anjou

2019

Réalisation d'un diagnostic et définition de la stratégie de territoire

2020

Vote du projet de territoire et mise en œuvre du plan d'actions



I UN TERRITOIRE INNOVANT ET HUMAIN

Respect, progrès et équité définissent ce que sont les Vallées du Haut-Anjou : un territoire qui sait prendre du recul, penser la place de chacun, tendre la main aux plus fragiles, préserver la nature ; un territoire qui évolue, innove et progresse, qui bouillonne d'une énergie stimulante et foisonne d'idées. Ce projet de territoire est la traduction de la volonté des élus intercommunaux et de ses communes d'engager une réflexion collective et prospective pour choisir le meilleur scénario possible de développement responsable du territoire. Depuis la création de notre nouvelle intercommunalité, il importe pour les élus de forger l'âme et l'identité commune de notre territoire. Fruit du travail des élus des 16 communes, du Conseil de développement, des habitants, associations, partenaires, agents et acteurs divers... ce projet est à la fois un symbole, un cap et une boussole. Celui d'un destin commun, d'une vision partagée et d'une feuille de route pour nous coordonner et nous donner des repères. Il incarne notre ambition commune, notre solidarité territoriale mais aussi notre sens de l'engagement en faveur de notre avenir.

VIRGINIE GUICHARD

Vice-présidente de la Communauté de communes déléguée au projet de territoire, à la RSO et à l'évaluation des politiques publiques

I VALLÉES DU HAUT-ANJOU

Une action de prévention à la sécurité routière pour les conducteurs bénévoles du Transport solidaire

En novembre, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) des Vallées du Haut-Anjou a mobilisé les conducteurs bénévoles autour d'une action de prévention à la sécurité routière. Le transport solidaire est coordonné par le CIAS mais est assuré en proximité par plus d'une centaine de conducteurs bénévoles, qui se mettent au service de leurs « voisins » pour faciliter leurs déplacements : faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical, visiter de la famille... Sous l'impulsion du CIAS, avec le soutien des communes et avec le concours de Benjamin Legras, moniteur d'auto-école, les conducteurs bénévoles ont pu, de manière pédagogique et ludique,

aborder les questions de vision, de perception, de temps de réaction et faire quelques rappels sur des notions de conduite. Le nombre de bénéficiaires au transport solidaire augmente plus vite que celui des bénévoles. Nous avons besoin de vous ! Si vous êtes volontaires, rapprochez-vous du CIAS des Vallées du Haut-Anjou !

Plus d'informations : www.valleesduhautanjou.fr

A noter : pour faciliter davantage les mobilités, la Communauté de communes travaille actuellement à la mise en place d'un réseau d'auto-stop spontané et sécurisé sur le territoire.

GROS PLAN SUR...

ERDRE-EN-ANJOU

Des travaux pour restaurer les mares bocagères

La Communauté de communes a démarré un programme de travaux pour restaurer les mares bocagères sur son territoire. Plusieurs types de mares ont été sélectionnées : les mares appartenant aux communes, les mares à proximité des circuits de randonnées ainsi que les mares agricoles qui se trouvent dans une logique de continuité bocagère. Au total, ce sont 48 mares qui seront restaurées entre 2019 et 2020, avec un premier lot de 25 mares sur le secteur d'Erdre-en-Anjou. L'association EDEN intervient en qualité de partenaire technique pour le suivi de maîtrise d'œuvre des travaux, les études biologiques et les animations auprès des publics. Ces travaux d'un montant de 104 000 € TTC sont financés à 60% par la Région Pays de la Loire, dans le cadre d'un programme plus global pour l'environnement sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou : un contrat avec la nature qui vise à restaurer le bocage, restaurer les prairies sèches sur coteaux et étendre un réseau de ruchers communaux.



I BÉCON-LES-GRANITS

L'Hôtel de Ville restructuré pour accueillir des services intercommunaux

Afin de conforter l'installation des services intercommunaux Environnement, Eau et assainissement et Lecture publique à Bécon-les-Granits, des travaux de restructuration de la Mairie ont été nécessaires. La toiture de la partie arrière du bâtiment a été rehaussée pour laisser place à six bureaux confortables et lumineux. L'accès des personnes à mobilité réduite a été pris en compte, un ascenseur a notamment été installé à l'emplacement d'un ancien escalier de service. Cet ascenseur facilite en outre l'acheminement des ouvrages du Réseau des bibliothèques. Au rez-de-chaussée, une salle de repos mutualisée avec les services communaux a été aménagée. Au 2^e étage, deux pièces inutilisées ont été transformées en bureaux. Ce projet aura nécessité 15 mois de travaux réalisés en deux phases pour assurer la continuité de service.



Montant des travaux :
385 133 € HT financés par la commune (loyer conventionné mensuel versé par la Communauté de communes de 2 088 € pour l'occupation des locaux).

RENDEZ-VOUS AVEC...

I **Alain Foucher**



La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a intégré la charte Assainissement non collectif (ANC) de qualité en Maine-et-Loire en novembre 2019. Explications de ce choix avec Alain Foucher, Vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement.

INTERVIEW

Qu'est-ce que la charte ANC 49 ?

Cette charte a pour ambition d'offrir aux particuliers un choix de prestataires engagés dans une réelle démarche de qualité et offrant toutes les prestations nécessaires. Elle est un gage de qualité pour les habitants et rejoint en ces points le travail déjà mené sur le territoire par le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de communes, qui s'en verra ainsi renforcé par des échanges réguliers au sein d'un réseau de professionnels.

Quels sont les objectifs attachés à cette démarche qualité ?

L'engagement des installateurs, des bureaux d'étude, des SPANC et des vidangeurs a pour objectifs :



La Communauté de communes a pris part à sa première réunion annuelle, en tant que nouveau membre, le jeudi 7 novembre 2019, au sein de la Chambre nationale de l'artisanat des travaux publics (CNATP).

d'instaurer la confiance des particuliers et de contribuer à la pérennité des installations ; d'apporter la reconnaissance de ceux qui s'engagent à effectuer un travail de qualité ; d'améliorer et d'harmoniser les pratiques des acteurs de la filière ; de partager les informations techniques et réglementaires et de systématiser le respect des procédures administratives et des textes juridiques.

ZOOM SUR



Du rire aux larmes

Être vert de peur, voir la vie en rose ou avoir une peur bleue..., les émotions viennent colorer notre quotidien. Jusqu'au 22 avril, le Réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou vous invite à un programme à fleur de peau : « Du rire aux larmes ». Venez en voir de toutes les couleurs : rencontre avec l'autrice Marie-Aude Murail, initiation à la sophrologie, lecture théâtralisée, pièce de théâtre, pochettes de livres surprises ou projections de films... De véritables montagnes russes émotionnelles sont au programme, pour les petits comme pour les grands. Le programme complet est à découvrir dans vos bibliothèques ou sur le site Internet valleesduhautanjou.fr.

Réservation conseillée au 02 41 24 14 60.

AGENDA 2020

FÉVRIER

MERCREDI 12 FÉVRIER

Grez-Neuville

Le Lion d'Angers

Ateliers créatifs fabrication de boîtes à émotions

9h30

l Bibliothèque de Grez-Neuville
11h30

l Bibliothèque d'Andigné
Gratuit - De 4 à 11 ans

JEUDI 13 FÉVRIER

Erdre-en-Anjou

Rencontre de l'autrice Marie-Aude Murail
20h30

l Théâtre de l'Ardoise à La Pouëze

Gratuit - Ados et adultes

MERCREDI 19 FÉVRIER

Miré

Les Hauts-d'Anjou

Ateliers créatifs fabrication de boîtes à émotions
9h30

l Bibliothèque de Miré
11h30

l Bibliothèque de Querré
Gratuit - De 4 à 11 ans

Val d'Erdre-Auxence

Ciné/théâtre « Haroun et la mer des histoires »
15h30

l L'Argerie au Louroux-Béconnais

Tarif : 6€ / À partir de 6 ans

JEUDI 20 FÉVRIER

Le Lion d'Angers

Balade découvertes LPO « Les pics et leurs boisements »
9h30-12h

l Ferme du Parc départemental de l'Isle-Briand

Gratuit / Réservation : 02 41 44 44 22

VENDEDI 21 FÉVRIER

Juvardeil

Soirée Ciné/Débat « Au cœur des Basses Vallées Angevines : entre hommes et nature »

Salle communale

Gratuit - réservation obligatoire à communication@valleesduhautanjou.fr

SAMEDI 22 FÉVRIER

Le Lion d'Angers

Théâtre musical « La Mécanique du cœur »
20h30

l Espace Émile Joulain
Gratuit - Dès 10 ans

LUNDI 24 FÉVRIER

Les Hauts-d'Anjou

Action jobs d'été par le PIJ
De 14h à 17h

l Service jeunesse de Châteauneuf-sur-Sarthe

MARDI 25 FÉVRIER

Erdre-en-Anjou

Action jobs d'été par le PIJ
De 14h à 17h

l Service jeunesse de Vern-d'Anjou

MERCREDI 26 FÉVRIER

Erdre-en-Anjou

Action jobs d'été par le PIJ
De 14h à 17h

l Service jeunesse de La Pouëze

Val d'Erdre-Auxence

Ciné-goûter « Le Voyage d'Arlo »
15h

l Théâtre de La Cornuaille
Gratuit - Dès 8 ans

JEUDI 27 FÉVRIER

Le Lion d'Angers

Action jobs d'été par le PIJ
De 14h à 17h

l Service jeunesse

MARS

SAMEDI 7 MARS

Les Hauts-d'Anjou

Concert de Vittorio Ghielmi et de l'Orchestre de Pays « Épopée baroque »
20h30
I Église de Contigné
Gratuit

Sceaux-d'Anjou

Randonnées nature des Vallées du Haut-Anjou
Départs à 9h et 14h
I Salle des fêtes
Gratuit / Réservation :
02 41 95 70 56

MERCREDI 11 MARS

Val d'Erdre-Auxence

Auditions d'élèves par l'école de musique de l'Anjou Bleu
20h
I Le Louroux-Béconnais

JEUDI 12 MARS

Les Hauts-d'Anjou

Concert des Chœurs de l'école de musique de l'Anjou Bleu « L'orgue à l'honneur »
20h30
I L'Entrepôt de Châteauneuf-sur-Sarthe
Tarif : 9€

VENREDI 13 MARS

Val d'Erdre-Auxence

Courts-métrages « Les émotions sur grand écran ! »
20h30
I Salle de l'Auxence de Villemois
Gratuit – Ados et adultes

SAMEDI 14 MARS

Erdre-en-Anjou

Histoires en vadrouille « Du rire aux larmes »
10h30
I Bibliothèque de La Pouëze
Gratuit – 3/10 ans

MERCREDI 18 MARS

Erdre-en-Anjou

Tapis à histoires
10h
I Salle des Fêtes de Gené
Gratuit – 3/6 ans

VENREDI 20 MARS

Juvardeil

Lecture théâtralisée « La Petite Gorgée »
20h30
I Salle Bontemps
Gratuit – Dès 12 ans

Val d'Erdre-Auxence

Théâtre « Poker pour l'Australie »
20h30
I L'Argerie au Louroux-Béconnais

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS

Le Lion d'Angers

Championnats départementaux d'escalade de difficulté
I Salle intercommunale Paulette Fouillet

SAMEDI 28 MARS

Saint-Augustin-des-Bois

Bécon-les-Granits

Val d'Erdre-Auxence

Histoires en vadrouille « Du rire aux larmes »
10h30
I Bibliothèques de Saint-Augustin-des-Bois, Bécon-les-Granits et Villemois
Gratuit – 3/10 ans

Erdre-en-Anjou

Théâtre « Les Corti – saison 3 »
18h30
I Théâtre de l'Ardoise de La Pouëze

Val d'Erdre-Auxence

Concert des élèves en musique de chambre de l'école de musique de l'Anjou Bleu « La poésie rêvée d'Anthony Girard »
20h30
I L'Argerie au Louroux-Béconnais
Gratuit

AVRIL

VENREDI 3 AVRIL

Erdre-en-Anjou

Thorigné-d'Anjou

Ateliers de rigologie
18h30
I Bibliothèque de Brain-sur-Longuenée
20h30
I Bibliothèque de Thorigné-d'Anjou
Gratuit – Adultes

DIMANCHE 5 AVRIL

Juvardeil

Vide-grenier
A partir de 8h
I Place de la Mairie

Val d'Erdre-Auxence

Concert de Christophe Patrix et de l'orchestre symphonique de l'Anjou Bleu « Fantomas en musique »
17h
I L'Argerie au Louroux-Béconnais
Gratuit

MERCREDI 15 AVRIL

La Jaille-Yvon

Tapis à histoires
10h
I Bibliothèque
Gratuit – 0/3 ans

Les Hauts-d'Anjou

Ciné-goûter « Le Voyage d'Arlo »
15h
I Théâtre Saint-Roland de Champigné
Gratuit – Dès 8 ans

SAMEDI 18 AVRIL

Saint-Sigismond

Histoires en vadrouille « Du rire aux larmes »
10h30
I Mairie
Gratuit – 3/10 ans

Bécon-les-Granits

Théâtre musical « La Mécanique du cœur »
20h30
I Salle Frédéric Chopin
Gratuit – Dès 10 ans

LUNDI 20 AVRIL

Les Hauts-d'Anjou

©Cluedo géant autour des émotions
15h
I Bibliothèque de Châteauneuf-sur-Sarthe
Gratuit – Familial à partir de 8 ans

MERCREDI 22 AVRIL

Chambellay

Ciné-goûter « Vice-Versa »
15h
I Salle des Fêtes
Gratuit – Dès 7 ans

MAI

SAMEDI 16 MAI

Val d'Erdre-Auxence

Journées porte ouverte sur l'unité de méthanisation de l'EARL Cultilait Villemois

DIMANCHE 17 MAI

Les Hauts-d'Anjou

Tour cycliste des Vallées du Haut-Anjou
Départ à 13h15
I Châteauneuf-sur-Sarthe

Bécon-les-Granits

Concert de Pixvae et de l'Orchestre des Mondes et classes chantantes de l'école de musique « Cocktail épique »
17h
I Salle Frédéric Chopin de Bécon-les-Granits
Gratuit

JUIN

SAMEDI 6 JUIN

Les Hauts-d'Anjou

Concert de l'Ensemble Caprice et des classes chantantes de l'école de musique de l'Anjou Bleu « Couleurs baroques »
20h30
I L'Entrepôt de Châteauneuf-sur-Sarthe
Gratuit

RETOUR SUR...

15.01.2020

Etienne Glénot, Président, a présenté ses vœux aux partenaires de la Communauté de communes.



19.12.2019

Seconde réunion publique de présentation du dispositif OPAH et du volet renouvellement urbain sur les périmètres centres-bourg à Champigné (Les Hauts-d'Anjou).



05.12.2019

Visite professionnelle et partenariale, organisée par Atlanbois, de la Maison de santé de Châteauneuf-sur-Sarthe (Les Hauts-d'Anjou). Un projet territorial lauréat du Prix régional de la Construction Bois 2019 dans la catégorie «Travailler Accueillir» pris comme exemple !



25.11.2019



Atelier de co-construction d'un tiers-lieux dans le cadre du dispositif Innov'Lab organisé au Lion d'Angers. Une réflexion a été menée sur le modèle économique, la gouvernance et les facteurs clés de succès d'un tiers-lieux sur le territoire.

16.11.2019



La bibliothèque et le service jeunesse de Thorigné-d'Anjou ont été inaugurés dans les nouveaux locaux municipaux mis à disposition des services intercommunaux.

15.11.2019

La politique de développement des sports de loisirs en libre accès se poursuit sur le territoire avec la construction de 11 terrains multisports, projet inauguré sur celui de Villemoisan (Val d'Erdre-Auxence).

